



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

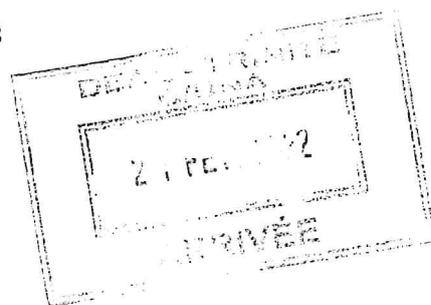
**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Fort-de-France, le 08 Février 2022

Service Agriculture et Forêt
Pôle Territoire et Forêt
Affaire suivie par :
tél : 05 96 71 20 40
mel : cdpenaf.daaf972@agriculture.gouv.fr

Monsieur le Directeur de l'Environnement, de
L'Aménagement et du Logement
129, rue Joseph Lagrosillière
97 220 – TRINITE

Objet : Avis sur demande Permis de EDF Renouvelables France
100, Esplanade du Général De Gaulle – Cœur Défense – Tour B
92 932 – PARIS La Défense Cédex
Parcelle D 298 – Bellefontaine - P.C N° 972 234 21 BR 013



Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité l'avis de la DAAF pour un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Bellefontaine, sur une emprise clôturée totale de 3.6 Ha.

Outre les modules installés, le projet comprend :

- 1 poste de livraison
- 1 poste de transformation
- 1 local de stockage
- 1 citerne souple

Dans la mesure où le terrain d'assiette du projet est situé en zone Ue au PLU de la commune de Bellefontaine (correspondant à un secteur réservé aux activités économiques) et que la ZNIEFF présente n'est pas concernée par les futures installations, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la surface et l'implantation retenues pour ce projet n'appellent aucune observation de ma part.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le préfet, et par délégation,
La directrice de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt

Sophie BOUYER